



Retraite d'un ressortissant européen et séparation

Par **Parsifal**, le **19/01/2019** à **22:48**

Bonsoir,

Quelqu'un peut peut-être me répondre, quoi qu'il semble que la carsat n'a pas de réponse pour le moment.

Est-ce qu'une personne ressortissante de l'union européenne - ayant gardée sa nationalité et touchant une retraite en France du fait d'une union avec une personne de nationalité française - toucherait une retraite en cas de séparation ? Il est bien entendu que la personne resterait résider en France.

Merci pour toute réponse.

Par **youris**, le **20/01/2019** à **09:26**

bonjour,

on ne perçoit pas une retraite du fait d'un mariage avec une personne de nationalité française, on perçoit une retraite parce qu'on a cotisé.

le fait que cette personne divorce, est sans incidence sur ses droits à percevoir sa retraite.

salutations

Par **Parsifal**, le **21/01/2019** à **09:20**

Bonjour,

merci beaucoup pour votre réponse

Cordialement